

DIALOGUE INTERRELIGIEUX

Tout au long du 20^{ième} siècle, les Etats ont provoqué, *nolens, volens*, l'institutionnalisation de leurs relations. SDN puis ONU témoignent des tentatives plus ou moins abouties pour organiser la coexistence pacifique entre souverainetés nationales, ainsi que la coopération autour d'enjeux devenus mondiaux. A leur façon, les religions ont connu un mouvement comparable. A l'ignorance et aux volontés de conversion se sont progressivement ajoutées et parfois substituées des initiatives visant à promouvoir la collaboration entre religions et le travail commun de religions en faveur d'un bien commun mondial. On rappellera ici le terreau qui a facilité ce processus avant de présenter trois initiatives certes différentes mais qui toutes participent de cette approche : la création du Parlement mondial des religions (Chicago, 1893), la Conférence mondiale des religions pour la Paix (Kyoto, 1970) et enfin la rencontre interreligieuse pour la paix (Assise, 1986) qui dressent la carte intercontinentale d'une géopolitique interreligieuse et méritent de s'inscrire dans une histoire intellectuelle de l'internationalisme.

Les religions évoluent fréquemment en fonction d'une réflexion sur les événements. On ne peut comprendre la lente émergence d'un pacifisme chrétien sans mentionner les premières réactions des anabaptistes, des mennonites ou hussites devant la généralisation de l'Etat national à partir de la Renaissance. Beaucoup se réfugièrent dans la création de communautés refusant de se mêler aux affaires du monde. Il en alla différemment avec George Fox (1624-1691) qui fut à l'origine des Quakers, dont l'œuvre fut poursuivie notamment par William Penn (1644-1718), fondateur de la Pennsylvanie. Les Quakers se développeront tout au long du 18^{ième} siècle aux Etats-Unis et en Angleterre et invoqueront des motifs tant rationnels que religieux pour être pacifistes. Dès 1806, l'un d'entre eux, Thomas Clarkson, demandera le désarmement unilatéral comme voie la plus sûre pour favoriser l'établissement d'une société pacifique internationale. Le quakerisme va marquer le christianisme mondial, en insistant sur les motivations communes, humanistes, de tous les hommes et en posant un défi aux organisations religieuses : tout d'abord en leur demandant de s'intéresser aux affaires de la Cité ; et d'autre part en les questionnant sur leur apport spécifique. Le quakerisme est également l'un des courants à partir desquels s'est développée une réflexion sur les droits de la conscience opposés à la théologie traditionnelle favorisant les « droits de Dieu ». Les quakers ont le mérite de récuser la préférence de l'autorité sur la conscience et participent au 19^{ième} siècle à l'émergence de Sociétés de la Paix aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, Sociétés qui se créent soit sur une base confessionnelle (*The Christian Friendly Society*), soit sur une base nationale (*American Peace Society*), soit sur des bases humanistes (*International Arbitration and Peace Association*). Ces initiatives bénéficient du contexte nord-américain marqué tout à la fois par le pluralisme religieux et une réflexion croissante sur le rôle des Etats-Unis dans le monde. Des pasteurs méthodistes comme Daniel Conway (1832-1907) fonde son pacifisme d'abord sur des questions religieuses (« *war is sinn against God* ») puis prioritairement sur des raisons humanitaires. Négociation internationale, désarmement, création d'institutions internationales sont à l'ordre du jour de ces milieux. Toutes ces initiatives provoquent un bouillonnement d'idées qui conduit à la convocation à la Haye en

1899 et 1907 des Conférences sur la paix, accélèrent la réflexion œcuménique et dès 1893, favorisent la convocation à Chicago d'un Parlement mondial des religions.

Ce Parlement est un tremblement de terre dans le monde des croyants. Il constitue une remise en cause radicale des autorités religieuses, en proposant un dialogue entre traditions religieuses et spirituelles d'Occident et d'Orient. Ce Parlement se tient en marge de l'exposition universelle qui célèbre le 400^{ième} anniversaire de l'arrivée de Colomb. Quatre mille délégués participent à la séance d'ouverture. Ils seront plus de 8000 quelques jours plus tard, lors de la clôture de la manifestation. C'est un pasteur presbytérien, John Henry Barrows, qui est à l'origine de l'initiative, à laquelle se rallie l'aile libérale des évêques américains¹. Constatant l'hostilité ou les réserves des autorités chrétiennes rencontrées (patriarche orthodoxe de Constantinople, Vatican², Archevêché de Cantorbéry), Barrows change sa démarche et choisit la méthode « *bottom – up* ». Ce sont des individus plus que des confessions organisées qui vont être touchés et participer à la manifestation : hindous, bouddhistes, jaïns, chrétiens viennent en nombre. Parmi eux, un moine hindou que la ville de Bangalore célèbre toujours : Vivekananda (1863-1902), disciple de Ramakrishna. S'il est indéniable que les objectifs des participants sont multiples et pas toujours cohérents³, on peut néanmoins souligner quelques suites importantes et dans des domaines divers. Le Parlement initie un mouvement dont l'intérêt ne faiblira pas : celui en faveur de l'histoire comparée des religions, dont est l'héritier le Congrès international d'histoire des religions (*International Congress for the History of Religions*) qui organise son premier meeting en 1901. L'appel du Parlement à la tolérance provoque la création ultérieure de l'Association internationale pour la liberté religieuse (IARF). En 1933, toujours à Chicago est organisé le second Parlement des Religions, moins connu que le premier rassemblement, et qui tend à favoriser la connaissance mutuelle entre traditions spirituelles occidentales et orientales. Le Parlement de Chicago a mis l'accent, dans le sillage des Quakers, sur les valeurs religieuses qui peuvent être profitables pour l'humanité⁴ ; enfin, il enjoint les croyants à l'action commune, par-delà les confessions,

¹ Mêlant approche religieuse et messianisme nord-américain, Mgr Keane, recteur de l'université catholique de Washington déclare quelques mois plus tard à Bruxelles : *Nous avons pensé avoir l'occasion de donner au monde entier une grande leçon...La Providence a permis que de toutes les nations, on émigrât vers nous. Toutes les nations se trouvent représentées parmi nous, elles vivent fraternellement mélangées sans aucune hostilité. C'est le privilège que Dieu a donné à l'Amérique, de détruire les traditions de jalousies nationales que vous perpétuez en Europe, pour les fondre toutes dans l'unité américaine. Il fallait donner la même leçon sur le plan religieux* ».

² Léon XIII ne s'opposera pas à la participation de catholiques à l'événement mais refusa la que le Vatican soit représenté en tant que tel. En revanche, devant la répétition des rencontres interreligieuses à la suite du Parlement de Chicago, il intervint pour interdire la participation des catholiques avec une Lettre apostolique du 18 septembre 1895, alors que les évêques américains discutaient de leur participation à la rencontre suivante prévue à Buffalo.

³ Objectifs différents entre ceux qui veulent prouver que l'Amérique chrétienne est un havre de paix, ceux qui entendent prouver que le progrès passe par le primat du religieux, ceux qui veulent définir une religion universelle par-delà les singularités historique. « Chicago 1893 » se laisse analyser le mieux comme lieu d'utopies.

⁴ Le but du Parlement est le suivant : « *Unir les religions contre toute forme d'irréligion ; faire de la règle d'or (Mt 7, 12) la base de cette union ; présenter au monde l'unité essentielle de nombreuses religions dans les bonnes actions de la vie religieuse* ».

pour le bien commun de l'humanité, au premier rang desquels la paix. Il provoque également un intérêt pour le dialogue, la rencontre et d'une certaine manière, donne un sens à une internationalisation des relations en gestation. Les Eglises chrétiennes sauront tirer profit de cette initiative dans le champ de l'œcuménisme et quelques initiatives entre juifs et chrétiens peuvent également être considérées comme héritage de Parlement⁵. Et ce n'est pas un hasard si peu de temps après la chute du Mur de Berlin, en 1993, deux moines disciples de Vivekananda ont pris l'initiative de provoquer un nouveau Parlement des religions pour fêter le centième anniversaire de sa création. Deux personnalités donnent sens à l'événement : d'une part le Dalaï Lama, et surtout, un prêtre suisse, théologien catholique dissident, Hans Küng. A bien des égards, le Parlement devient un partenaire important et « neutre » pour les institutions internationales, à qui il fournit un relais auprès des acteurs religieux. Son rôle joue dans l'établissement d'un éthos commun, qui vient renforcer les valeurs fondatrices des Nations Unies et de l'Unesco. En témoigne sa « Déclaration pour une éthique planétaire », rédigée par le théologien Hans Küng⁶, et adoptée par le Parlement des religions du monde le 4 septembre 1993 à Chicago, en présence de 8000 personnes. Dénonçant les principaux maux planétaires, pointant la crise de l'écosystème, le Parlement remplit alors au niveau des institutions internationales et des acteurs religieux un rôle de prestataires de paradigmes et oblige les autorités religieuses à se positionner sur des sujets de société. Cela ne va pas sans susciter des réticences, notamment du côté de l'Eglise catholique qui pointe régulièrement les risques de relativisme éthique ou de latitudinarisme de cette approche⁷. Toutefois, les Assemblées organisées depuis en 1999 au Cap, en présence de Mandela, puis en 2004 à Barcelone lors du Forum universel des cultures, à Melbourne (2009) et bientôt, en 2014 à Bruxelles, témoignent de la présence du Parlement dans les rouages internationaux.

La Conférence mondiale des religions pour la paix, désormais dénommée Religions pour la paix, est une organisation plus récente et de statut différent⁸. Elle résulte d'une initiative

⁵ Pour les initiatives chrétiennes, on pense notamment à la création du *World Fellowship of Faiths* ; et à la création en 1928 aux Etats Unis de la *National Conference of Christians and Jews* pour le dialogue judéo-chrétien naissant.

⁶ La Déclaration est issue d'un ouvrage de Küng : *Projet d'éthique planétaire – La paix mondiale par la paix entre les religions*. Paris : Seuil, 1991.

⁷ En 2004, après la réunion du Parlement à Barcelone, le prêtre catholique Robert Scholtus écrivait dans la revue jésuite *Etudes* : « Il est probable que, dans sa pratique balbutiante mais enthousiaste du dialogue interreligieux, l'Eglise soit en train de découvrir autrement sa catholicité, et de se comprendre non plus comme une totalité réductrice de toute altérité, mais comme kat-holon, c'est-à-dire ordonnée à l'universel concret. De surcroît, il n'est pas interdit de penser que le dialogue interreligieux soit, pour les temps qui viennent, le lieu décisif d'une possible réconciliation entre appartenance religieuse et expérience spirituelle, dans la mesure où un tel dialogue requiert que les religions se reconnaissent mutuellement comme religions, tout en répondant de l'expérience spirituelle qui les constitue et pour laquelle elles sont si ardemment interrogées par les individus d'aujourd'hui. Car on voit mal comment une religion qui témoignerait de sa différence, tout en se laissant « altérer » par d'autres religions, pourrait ne pas faire droit à la diversité des expériences spirituelles de ses membres. L'interreligieux est peut-être en train de devenir le creuset d'une intelligence nouvelle, libre et décomplexée, de la religion, le lieu d'invention d'une institution capable d'assumer la requête spirituelle des individus contemporains, tout en leur épargnant de se perdre dans l'impasse [du Nouvel Age] » - (octobre 2003).

⁸ Voir l'étude de Homer A. Jack WCRP : *A History of the World Conference on Religion and Peace*. World Conference on Religion and Peace, New York, 1993.

américano-indo-japonaise, fruit du travail de réconciliation entrepris après la Seconde guerre mondiale, un peu sur le modèle du rapprochement franco-allemand, mais directement ordonné autour de la tragédie nucléaire. Le premier Secrétaire général est un pasteur protestant américain, le pasteur Jacomer, et la première rencontre est fixée symboliquement au Japon, à Kyoto, en 1970. La Déclaration finale précise la vocation de la nouvelle organisation : « *The World Conference on Religion and Peace represents an historic attempt to bring together men and women of all major religions to discuss the urgent issue of peace. We meet at a crucial time. At this very moment we are faced by cruel and inhuman wars and by racial, social, and economic violence. Man's continued existence on this planet is threatened with nuclear extinction* ».

La Conférence bénéficie de la réception extrêmement positive de l'encyclique pontificale *Pacem in Terris* (1963) qui pointe la responsabilité des croyants, et particulièrement des chrétiens dans le domaine de la paix ; c'est la raison pour laquelle la question du désarmement, des droits humains est au cœur de la problématique choisie. Contrairement au Parlement mondial des religions, et en dépit de retombées modestes sur le moment⁹, la Conférence s'institutionnalise rapidement et vise à regrouper des autorités religieuses et plus seulement des individus ; elle organise des forums mondiaux tous les 5 ans¹⁰ avec une ambition majeure : transformer les religions en acteurs de paix. Très vite, la Conférence obtient un statut d'ONG, auprès du Conseil économique et social de l'ONU, de l'UNICEF ou de l'UNESCO où elle collabore très activement au Programme paix et à la promotion des femmes. La Conférence travaille également avec des gouvernements et est très impliquée dans le milieu des ONG.

Son développement se fait par capillarité : au niveau international, la Conférence, dont le siège est aujourd'hui à New York, est dirigée par un Conseil mondial composé de responsables religieux, et le réseau mondial comprend aujourd'hui plus de 70 dix organismes interreligieux au niveau national et quatre au niveau régional (Afrique, Amérique latine, Asie, Europe (15) ainsi que le réseau mondial de femmes croyantes et le réseau mondial des jeunes. L'un des moments culminants de la Conférence a été l'organisation de la huitième assemblée mondiale de *Religions pour la Paix* à Kyoto en 2006, qui a rassemblé plus de huit cents responsables religieux avec des délégués bouddhistes, chrétiens, hindous, jaïn, juifs, musulmans, sikhs, shintoïstes, taoïstes, zoroastriens et des responsables de cultes indigènes.

Le Rassemblement des religions pour la paix organisé en Italie, à Assise, en 1986, est l'héritier des initiatives précédentes. La proposition de Jean-Paul II, non pas de « prier ensemble mais d'être ensemble pour prier », emprunte des éléments au Parlement mondial de 1893 : s'y lit l'affirmation que l'unité des peuples est à rechercher dans les religions. Mais dans la logique du mouvement œcuménique, Jean-Paul II entend éviter tout risque de relativisme voire de syncrétisme entre les 130 responsables religieux invités. Dans le sillage

⁹ Voir Jean-Claude Basset. *Le dialogue interreligieux*. Paris : Cerf, 1996.

¹⁰ Depuis l'assemblée fondatrice de 1970, les thèmes abordés ont porté sur la course aux armements, l'extrême misère, les violations des droits de l'homme et la dégradation de l'environnement. Elles ont eu lieu successivement à Louvain (Belgique) en 1974, à Princeton (Etats Unis) en 1979, à Nairobi en 1984, à Melbourne en 1989, à Rome en 1994, à Amman, (Jordanie) en 1999, enfin de nouveau à Kyoto en 2006.

de la Conférence mondiale des religions pour la paix, Jean-Paul II entend poser un geste de paix face à des problèmes aigus : le Rassemblement interreligieux d'Assise prend place en 1986, décrétée année de la paix par l'ONU, 3 ans après la crise des euromissiles, et alors que la guerre au Liban sévit. Quelques années plus tard, c'est pendant la guerre en Yougoslavie que s'organise le second Rassemblement. Enfin le troisième Rassemblement se tient quelques mois après les attentats du 11 septembre.

L'initiative de Jean-Paul II est susceptible de recevoir deux interprétations. La première y verra un acte politique de l'Eglise catholique désirant instituer son leadership sur le monde religieux. L'initiative est catholique, le rassemblement se tient dans une cité qui relève de l'imaginaire catholique et le pape est bien aux commandes de cette manifestation : on peut voir dans le geste de Jean-Paul II une réponse à la fois aux trois Congrès interreligieux pour la paix réunis par le Patriarcat orthodoxe de Moscou les années précédentes et aux Congrès réunis par la Conférence mondiale des religions pour la paix. De son côté, le Conseil œcuménique des Eglises avait accordé une large place à la question de la paix lors de son rassemblement de Vancouver en 1983. Une autre lecture y verra plutôt une anticipation de Jean-Paul II devant les risques de crispation identitaire et les menaces de recours à la violence légitimées par des acteurs religieux. En ce sens, le Rassemblement d'Assise est une dénonciation anticipée des attentats à venir du 11 septembre 2001. Tout comme pour le Parlement de Chicago, les observateurs et certains participants évoqueront bientôt « l'esprit d'Assise », pour évoquer la démarche pacifique des acteurs religieux. Mais il ne faut pas occulter le fait qu'Assise a constitué et continue d'opérer un clivage au sein même de l'Eglise catholique. Si le Rassemblement est toujours porté aujourd'hui par la communauté Sant'Egidio, bien des théologiens proches du cardinal Ratzinger, futur Benoît XVI, ainsi que les tendances plus traditionalistes n'ont eu de cesse de fustiger « l'abominable congrès des religions ».

Quelle importance accorder à ces initiatives ? Doit-on les considérer comme marginales sur la scène internationale ou faut-il leur prêter une certaine attention ? En fait, il convient de les interpréter sous deux angles, celui de l'histoire des religions et celui des acteurs religieux considérés comme partie prenante d'une société civile émergente sur la scène internationale.

Premier constat, ces trois initiatives sont à la fois le reflet de processus en cours et créatrices de démarches similaires. Reflet de processus : le Parlement mondial des religions de Chicago est la marque d'une internationalisation qui reproduit dans le domaine religieux l'internationalisation croissante du monde à la fin du 19^{ième} siècle ; la Conférence mondiale des religions pour la paix est le reflet chez les croyants des inquiétudes nées de la guerre froide et des craintes issues de la dissuasion nucléaire ; de même Assise traduit la prise de conscience de la montée des crispations identitaires religieuses dans un contexte nouveau de mondialisation. Parlement, Conférence et Rassemblement insufflent des processus similaires : on pourrait multiplier les exemples d'initiatives interreligieuses ou œcuméniques, du Conseil œcuménique des Eglises ou Congrès des religions mondiales et traditionnelles (Kazakhstan, 2006), ou d'insertion de programmes interreligieux dans des organisations confessionnelles. Ces initiatives ont également tissé un ensemble de références pour des politiques publiques

locales. D'une certaine manière, pour qui analyse les relations internationales, les trois exemples analysés peuvent être considérés comme des signaux faibles d'évolution en cours. Second constat, lié au précédent : si l'histoire des religions est un objet d'étude en propre, les évolutions, changements des acteurs religieux importent également dans une histoire de la mondialisation. Cet aspect est aujourd'hui oublié, fruit d'une dévalorisation intellectuelle portée aux acteurs religieux. Théodore Ruysen les évoquait dans son ouvrage sur « Les sources doctrinales de l'internationalisme », de même Marcel Merle dans son étude « Pacifisme et internationalisme ». L'ensemble des mouvements présentés est totalement partie prenante de ces processus d'internationalisation puis de mondialisation, en y reproduisant du reste certaines limites : l'orthodoxie y a été historiquement peu investie, et même si la situation évolue, les milieux musulmans d'Asie et du Moyen Orient y demeurent sous-représentés. Il n'en demeure pas moins qu'aucune religion aujourd'hui ne vit en autarcie mais au contraire doit retenir compte d'interactions permanentes avec d'autres acteurs religieux. La prétention à détenir le monopole de la vérité a été battue en brèche au profit d'une expansion du pluralisme, ordonné à des régimes de tolérances variés entre acteurs religieux mêmes. Troisième constat : ces acteurs religieux, qui opèrent fréquemment comme des ONG, sont désormais totalement partie prenante de ce que Bertrand Badie désigne comme « espace public international », qu'il définit comme « *l'ensemble des interactions extraétatiques qui s'opèrent sur la scène internationale afin d'en produire les enjeux, d'en assurer la publicité, d'orienter les opinions qui s'y expriment et donc de participer à l'élaboration des politiques qui la structurent* ». ¹¹ C'est dans le cadre de cet espace public international que ces acteurs religieux supra-confessionnels tendent à diffuser les valeurs de dialogue et de tolérance, et à promouvoir la nécessité d'un éthos commun à l'humanité ; la Déclaration citée due à Hans Küng a ici valeur de symbole. La logique interreligieuse apparaît également comme un antidote face aux dangers de la crispation identitaire ou de l'uniformisation.

Mais on aurait tort de réduire leur rôle à cet espace. Les organisations interreligieuses ont été historiquement des contre-pouvoirs des religions instituées, ordonnées autour de la défense et de la promotion de leur supériorité. Les évolutions historiques du catholicisme et les tensions internes laissent clairement entrevoir les différents types de dialogue, inclusif, appréciatif, exclusif, qui nuancent les divers degrés d'acceptation de la démarche interreligieuse. Celle-ci peut pourtant apparaître comme un exemple concret et situé du lent travail de civilisation des mœurs analysé par Elias. En insistant sur ce qui rassemble plutôt que sur les différences, en privilégiant le travail commun au profit de la société plutôt qu'en traitant de sujets purement théologiques ou religieux, ces acteurs supraconfessionnels ont mis en place une stratégie d'actions pratiques au détriment des discussions dogmatiques. Là sans doute réside la clé de leur succès.

François Mabile, FIUC, chercheur statutaire au GSRL – CNRS.

¹¹ *La Diplomatie des droits de l'homme*. Paris : Fayard, 2002. P. 273